Fiche CdP « Genre en pratique » de l'AQOCI
L'accompagnement des partenaires à l'intégration du genre

L'autonomisation économique des femmes

Le contenu de cette fiche est le fruit de discussions des membres de la communauté de pratique lors de rencontres tenues les 5 juin et 15 novembre 2012.

L'autonomisation économique des femmes ou le renforcement de leur pouvoir économique comporte de nombreuses composantes. Il s'agit d'un concept large, qui englobe la réalisation de plusieurs droits, et mène à une transformation des rapports de pouvoir entre les femmes et les hommes.

Elle inclut la capacité des femmes à générer des ressources suffisantes, d'une manière durable, pour qu'elles puissent répondre à leurs besoins et à ceux des personnes à leur charge, assurer leur autonomie et leur épanouissement au sein de leur famille et de la communauté et avoir une capacité d'épargne pour réinvestir dans leurs activités économiques et faire face aux situations d'urgence.

L'autonomisation économique signifie également que les femmes ont la capacité de prendre des décisions concernant les bénéfices qui résultent de leurs activités économiques, ont un accès équitable aux ressources et aux opportunités économiques et exercent un contrôle équitable sur celles-ci.

Finalement, le renforcement du pouvoir économique des femmes consolide leur confiance et leur estime de soi et leur permet d'influer et de contribuer en toute égalité à la croissance économique de leur pays et de leur collectivité.

Boite 1 : Autonomisation économique

La participation des femmes à la vie économique et l'accroissement de leur pouvoir d'action dans ce domaine sont essentiels pour renforcer leurs droits, leur permettre d'avoir la maîtrise de leur vie et d'exercer une influence au sein de la collectivité. Il s'agit d'une partie intégrante de la construction de sociétés justes et équitables. (Source : Ministère des Affaires étrangères, Suède, 2010.)

CONSTATS :

L'autonomisation économique des femmes est un moyen de promouvoir l'égalité femmes hommes (ÉFH). Toutefois, le processus de cette autonomisation se heurte à de multiples mécanismes de subordination des femmes. Par exemple, l'obligation pour les femmes d'assumer la quasi totalité des tâches domestiques leur laisse peu de temps à consacrer à leurs activités économiques. Les attitudes et les croyances discriminatoires par rapport aux droits, aux responsabilités et aux capacités des femmes et la violence faite aux femmes (VFF) font en sorte qu'elles ont un accès moindre aux ressources essentielles et qu'elles rencontrent plus de défis à affronter au moment de prendre des décisions concernant les bénéfices qui résultent de leurs activités économiques.

CdP «Genre en pratique» de l'AQOCI. Tous droits réservés. Ce document a été réalisé grâce à une subvention du Centre de recherches pour le développement international (CRDI), Ottawa, Canada.

Par conséquence, les projets visant l'autonomisation économique des femmes doivent répondre :

- aux **besoins pratiques des femmes,** pour leur permettre d'améliorer leurs conditions de vie en leur donnant l'accès aux ressources nécessaires (temps, outils, micro-crédit, formation, etc.) pour réaliser leurs activités génératrices de revenus, de même qu'aux bénéfices qui en résultent.

- aux **intérêts stratégiques des femmes,** pour remettre en question et transformer les structures, les attitudes et les valeurs qui sont à l'origine des inégalités et des injustices, et pour que les femmes acquièrent le contrôle des ressources et des bénéfices qui résultent de leurs activités génératrices de revenus.

Ainsi :

- **Elles auront davantage accès aux opportunités économiques, aux services de base** (éducation, santé, etc.) et à des emplois décents[1].
- **Leur statut social sera amélioré** et leurs droits seront mieux respectés en devenant davantage autonomes et reconnues.
- **Elles seront plus en mesure de contribuer et influencer les processus de changements** qui les concernent ainsi que ceux de leur famille et de leur communauté.

RETOMBÉES POTENTIELLES :

L'autonomisation économique des femmes contribue de façon importante à accélérer la croissance en faveur des pauvres et favorise l'atteinte des Objectifs de Développement du Millénaire (ODM). L'égalité entre les genres et l'autonomisation des femmes ont un effet catalyseur susceptible d'entraîner une multiplication des effets du développement. De tous les investissements en matière de développement, ce sont ceux visant à promouvoir l'ÉFH qui ont le rendement le plus élevé. À titre d'exemples :

- L'augmentation des revenus des femmes et de leur pouvoir de négociation se traduit par un investissement plus grand dans la scolarisation, la santé et l'alimentation des enfants, ce qui est une source de croissance économique à long terme.
- Une étude réalisée au Brésil a montré que les chances de survie d'un enfant augmentaient de 20 % lorsque c'était sa mère qui gérait les revenus du foyer.
- En Afrique, la progression de la production agricole totale pourrait atteindre jusqu'à 20 % si l'accès des femmes aux intrants agricoles était égal à celui des hommes.
- Les entreprises appartenant à des femmes ne représentent pas moins de 38 % de l'ensemble des petites entreprises enregistrées dans le monde entier. En Afrique, en Asie, en Europe orientale et en Amérique latine, leur nombre est en

[1] Le travail décent selon OIT est la possibilité pour chaque femme et chaque homme d'accéder à un travail productif dans des conditions de liberté, d'équité, de sécurité et de dignité.

augmentation rapide, et cette évolution a un impact direct sur la création d'emplois et la réduction de la pauvreté[2].

BARRIÈRES À L'AUTONOMISATION ÉCONOMIQUE DES FEMMES

Il faut s'assurer que les projets d'autonomisation économique des femmes visent aussi la transformation des relations sociales. Des normes culturelles comme le mariage et la grossesse précoces, la triple charge de travail, les attitudes et comportements discriminatoires et la violence faite aux femmes sont autant de barrières importantes à l'autonomisation économique des femmes. Cette situation est renforcée par le faible niveau de scolarisation et de formation des femmes et leur taux élevé d'analphabétisme. Une remise en question des normes culturelles génère une résistance de la part de certaines femmes, des hommes et des autorités locales et peut susciter des conflits.

Il y a peu de reconnaissance sociale des contributions économiques des femmes et en conséquence, leur travail et leurs besoins demeurent invisibles. Ceci renforce les attitudes discriminatoires, avec en corollaires un accès moindre des femmes aux ressources essentielles pour réaliser leurs activités économiques, une participation réduite ou inexistante des femmes aux prises de décision dans le travail, des revenus moins élevés que ceux des hommes et des occupations plus précaires.

Les organisations de coopération internationale se livrent rarement à une analyse de genre lors de la planification de leurs interventions. Il en résulte une insuffisance de données sur les mécanismes de subordination et l'absence de développement de stratégies de changement pour y faire face.

Il n'existe pas suffisamment d'organisations qui luttent pour les droits des femmes. L'ÉFH est un DROIT car tous les pays ont signé les conventions internationales à ce sujet. Pour que ceux-ci deviennent concrets et effectifs, il est nécessaire de réviser les lois discriminatoires, de susciter un dialogue politique et économique (syndicats, chefs d'entreprise) et d'encourager la participation des femmes au sein des instances politiques et de prise de décision. Il faut également que les femmes et les hommes aient accès à l'éducation et à l'information sur les droits des femmes.

---

[2] United Kingdom Department for International Development (2010).

CdP «Genre en pratique» de l'AQOCI. Tous droits réservés. Ce document a été réalisé grâce à une subvention du Centre de recherches pour le développement international (CRDI), Ottawa, Canada.

Avoir accès à l'égalité des droits par rapport au développement économique signifierait donc pour les femmes:

- Participer et influencer les décisions économiques
- Connaître et être en mesure de faire reconnaître les droits
- Être propriétaire (incluant la terre) d'entreprises individuelles ou collectives
- Disposer de revenus substantiels et exercer du contrôle sur l'utilisation de ces revenus
- Avoir facilement accès et contrôle à des ressources techniques et financières (crédit…)
- Avoir accès à des marchés rentables
- Avoir un pouvoir d'achat et une capacité d'épargne
- Occuper des emplois décemment rémunérés
- Bénéficier d'un allègement des tâches et de la participation des hommes aux tâches domestiques
- Bénéficier d'un environnement sécuritaire et non violent
- Avoir accès à l'éducation et aux formations techniques

Souvent, les revenus générés par les projets économiques impliquant les femmes sont si modestes qu'ils ne permettent pas à celles-ci de sortir de la pauvreté (moins de 1$ par jour). Un accès accru aux ressources dans leur sens large (terre, crédit, transport, formation, alphabétisation, services de santé / sécurité alimentaire) est donc essentiel.

IDÉES INSPIRANTES TIRÉES D'ÉTUDES DE CAS :

- Pour assurer que les femmes aient la possibilité de générer des revenus leur permettant de sortir de la pauvreté, une étude de marché participative devrait être réalisée pour identifier le potentiel des filières de production. En Haïti, le SOCODEVI et le CECI, plutôt que d'appuyer les filières où se retrouvaient les femmes, ont identifié les filières les plus porteuses de la région et y ont intégré les femmes. Leur diagnostic a souligné l'importance d'assurer une diversité de produits pour que le marché ne soit pas inondé par la surproduction, ce qui aurait causé une chute des prix, et l'importance de viser les marchés locaux, souvent plus accessibles aux femmes.

- L'exemple de la Gambie avec la Banque africaine de développement met en relief l'importance de développer la règlementation du secteur du micro-crédit et des organisations de micro-finance de façon à assurer un environnement propice à l'autonomisation économique des femmes. Ce projet a aussi montré l'importance de la micro épargne et de l'assurance collective pour assurer la protection sociale ainsi que l'expansion et la viabilité des activités économiques des femmes.

- La résistance à la participation des femmes dans la prise de décision et à leur accès aux ressources et aux bénéfices des projets est une thématique récurrente. En Haïti, le SOCODEVI et le CECI ont utilisé une double stratégie pour y faire face : des activités de sensibilisation auprès des femmes et des hommes réalisées

CdP «Genre en pratique» de l'AQOCI. Tous droits réservés. Ce document a été réalisé grâce à une subvention du Centre de recherches pour le développement international (CRDI), Ottawa, Canada.

simultanément, permettant à des communautés de mieux comprendre les rapports ÉFH, et l'imposition de quotas pour la participation des femmes dans le cadre du projet tant au niveau décisionnel qu'au niveau opérationnel. La stratégie pour imposer ces quotas de participation consistait à s'allier à des femmes leaders, d'investir dans la sensibilisation des femmes et des hommes, de faire un suivi des formations, de former et appuyer continuellement les membres de l'équipe de projet pour qu'ils partagent la responsabilité de mener la stratégie ÉFH et d'augmenter le nombre d'animatrices faisant parti de l'équipe de projet pour accompagner le processus.

- La non-reconnaissance et le manque de respect des droits des femmes sont des barrières importantes à leur autonomisation économique. Un projet d'Oxfam-Canada et de son partenaire local FEMUPROCAN (Fédération des femmes productrices agricoles) au Nicaragua a abordé cette problématique. Le projet encourage l'affiliation des femmes aux coopératives, les appuie pour développer avec succès des entreprises agricoles (transformation de céréales, amélioration des compétences financières et commerciales) et les sensibilise à leurs droits (estime de soi, santé sexuelle et reproductive et droit de vivre sans violence). Le projet développe aussi les habiletés de leadership des femmes au sein des coopératives et des collectivités et renforce leurs capacités de faire valoir leurs besoins et de défendre leurs droits auprès des autorités locales.

- Julie Théroux-Séguin a réalisé une étude d'impact sur un projet mis en œuvre par Oxfam-Québec sur l'autonomisation économique des femmes vietnamiennes. Son étude portait notamment sur les opportunités d'entrepreneuriat et sur les défis que les femmes avaient dû affronter tout au long du projet, comme le poids des stéréotypes pour les femmes entrepreneures, la charge de travail domestique ou le manque de reconnaissance de leur implication sociale, pour ne nommer que ceux-ci. L'étude a aussi mis en évidence la complexité du processus de changement des comportements et l'importance de reconnaître les petits pas autant que les avancées fracassantes. Le projet a eu comme résultats une plus grande conscientisation des femmes sur les inégalités entre femmes et hommes et la création de plateformes de solidarité entre femmes. Il a aussi contribué à une plus grande participation des femmes à la prise de « petites décisions » mais n'a pas permis de modifier le rôle des femmes dans la prise de décisions vues comme plus « importantes » par la société.

STRATÉGIES D'AUTONOMISATION ÉCONOMIQUE DES FEMMES :

L'autonomisation économique des femmes nécessite des stratégies pour aborder de multiples défis :

1. ***Réduire la charge de travail domestique des femmes.***

L'obligation pour les femmes de réaliser la majorité du travail reproductif ou domestique pèse sur leur capacité de consacrer plus de temps au travail productif, à l'amélioration de leur qualité de vie et de leur bien-être, à la promotion de leurs droits et au développement de leur communauté. La réduction de ce fardeau nécessite une

CdP «Genre en pratique» de l'AQOCI. Tous droits réservés. Ce document a été réalisé grâce à une subvention du Centre de recherches pour le développement international (CRDI), Ottawa, Canada.

remise en cause fondamentale des représentations sociales et culturelles de la masculinité, qui souvent dissocient les hommes de leur rôle reproductif.

2. ***Travailler avec les femmes et les hommes plutôt qu'avec les femmes uniquement.***

Les femmes vivent auprès de familles, et d'hommes au sein de leur communauté. En négligeant de tenir compte des réalités sociales des femmes et de l'interdépendance entre les femmes et les hommes, nous faisons abstraction des motivations des femmes, de leurs choix et des possibilités qui s'ouvrent à elles. Le travail auprès des hommes est essentiel pour susciter un changement au niveau des attitudes et des comportements discriminatoires envers les femmes et une transformation des rapports de pouvoir femmes-hommes. Le défi principal est le manque des ressources dédiées à l'ÉFH et en conséquence, les choix difficiles à opérer dans l'attribution du peu de ressources disponibles. Un autre défi est d'éviter l'intégration des hommes sans remettre en question les modes traditionnels de fonctionnement, qui excluent les femmes de la prise de décision.

3. ***S'assurer que les activités économiques génèrent un revenu suffisant pour que les femmes puissent répondre à leurs besoins et à ceux des personnes à leur charge.***

Les femmes sont souvent reléguées aux emplois informels, précaires et sous-payés. Les micro et petites entreprises (MPE) — la part la plus importante de l'économie dans la plupart des pays en développement — sont habituellement axées sur des activités de survie et à faible productivité. L'étude de Naila Kabeer souligne le rôle que l'emploi salarié peut aussi jouer dans l'autonomisation économique des femmes (voir Boite 2).

Boite 2 : L'emploi formel comme stratégie

L'entrepreneuriat n'est pas la seule voie de l'autonomisation économique. De fait, pour les femmes très pauvres, des emplois rémunérés de façon décente peuvent être plus avantageux…Ce ne sont pas toutes les femmes qui possèdent les habiletés nécessaires à l'entrepreneuriat ; leur priorité peut consister à assurer la survie et le bien-être de leur famille et elles peuvent éprouver des difficultés à embaucher et à superviser la main d'œuvre ou à disposer d'une liberté suffisante de mobilité. L'échec des programmes de micro finance à rejoindre les femmes les plus pauvres met en relief les difficultés particulières auxquelles elles font face en tant qu'entrepreneures et les entraves possibles à une transition vers des formes d'entrepreneuriat à plus haute valeur ajoutée. Naila Kabeer (2012)

4. ***Faire le lien entre l'autonomisation économique des femmes et la promotion de l'organisation et du leadership des femmes.***

L'organisation des femmes (et de leurs alliés) est l'un des moyens les plus importants pour remédier à la discrimination et à l'exploitation et pour promouvoir et défendre leurs droits et leurs intérêts. L'organisation peut également permettre aux femmes de mettre en commun leurs ressources pour accroître leur pouvoir économique, et d'accéder aux services et aux mesures de protection sociale. Elle peut également faciliter leur représentation

CdP «Genre en pratique» de l'AQOCI. Tous droits réservés. Ce document a été réalisé grâce à une subvention du Centre de recherches pour le développement international (CRDI), Ottawa, Canada.

au moment d'élaborer des politiques locales, nationales et internationales. «...Les femmes ont plus de chance d'accéder à des rôles de leaders si elles ont un certain degré d'autonomie économique ; d'autre part, le fait de compter un plus grand nombre de femmes dans des postes de leadership augmente leurs capacités à sécuriser des politiques qui font avancer l'autonomisation économique des femmes dans différents secteurs ».

5. ***Renforcer les capacités des organisations locales, particulièrement des organisations de femmes.***

Il est essentiel de renforcer les capacités des organisations d'accompagnement (organisations de femmes, ONG locales vouées à l'autonomisation économique, coopératives…) dans des domaines comme la réalisation d'études de marchés, l'élaboration de plan d'affaires, la gestion financière d'une MPE, ainsi que leur capacité de transférer ces connaissances. Ces organisations doivent en outre être en mesure d'accompagner les femmes et les hommes dans le processus de changement des attitudes, des perceptions sur les compétences et les droits des femmes et des comportements discriminatoires. Elles doivent enfin être en mesure d'appuyer les femmes pour que celles-ci s'organisent pour défendre leurs droits.

QUESTIONS EN SUSPENS POUR ANALYSE ET APPROFONDISSEMENT :

- Est-ce que la stratégie d'appuyer et de créer des micros et petites entreprises, coopératives, etc. est rentable et viable ? Appuyons-nous le développement de véritables opportunités économiques ? Est-ce que ces projets de microcrédit, d'entreprenariat et de coopératives permettent de sortir les populations de la pauvreté, ou font-ils en sorte que celles-ci demeurent prisonnières d'un cycle précaire de survie?
- L'entrepreneuriat est-il plutôt une solution en milieu rural ?
- Faudrait-il aller vers des filières où les femmes sont plus présentes ou vers celles qui sont plus rentables et y intégrer les femmes ? Compte tenu de l'importance du calendrier agricole, faut-il privilégier les filières qui n'entrent pas en conflit avec ses périodes d'activités plus intenses (récoltes, etc.) ?
- Les filles sont souvent obligées d'assumer la surcharge additionnelle de travail lorsque les femmes s'impliquent dans des projets générateurs de revenus. Comment éviter que les filles soient des victimes de l'autonomisation économiques des femmes?
- Quelles sont les capacités en gestion des femmes entrepreneures ? Comment renforcer leurs capacités et assurer une meilleure gestion à long terme des entreprises ?
- Comment intégrer la lutte contre la violence envers les femmes à un projet de nature économique ?
- Comment pérenniser les acquis en matière d'ÉFH (pour les femmes et pour les organisations accompagnatrices) une fois le projet terminé?
- Il serait intéressant de réaliser une étude de l'impact à long terme des projets d'autonomisation économique des femmes afin d'en tirer des leçons et d'améliorer nos pratiques.

CdP «Genre en pratique» de l'AQOCI. Tous droits réservés. Ce document a été réalisé grâce à une subvention du Centre de recherches pour le développement international (CRDI), Ottawa, Canada.

RESSOURCES POUR ALLER PLUS LOIN :

IDRC (2012). "De nouvelles études viennent éclairer des débats sur les politiques relatives à l'entrepreneuriat", http://www.idrc.ca/FR/Programs/Social_and_Economic_ Policy /Supporting_Inclusive_Growth/Pages/NewsDetails.aspx?NewsID=444.

Gonzalez, Beatriz et Manchón Ixkic Duarte, Morna Macleod. Towards Gender Justice: Mainstreaming A Gender Perspective in Farmers' Organisations, Oxfam Canada, http://www.aqoci.qc.ca/IMG/pdf/towards_gender_justice-2.pdf.

Kabeer, Naila (2012). *Women's economic empowerment and inclusive growth: labour markets and enterprise development*, SIG Working paper 2012/1, IDRC et DFID.

Ministère des Affaires étrangères (2010). « On equal footing: policy for gender equality and the rights and role of women in Sweden's international development cooperation 2010–2015 », MAE, Stockholm, Suède.

United Kingdom Department for International Development (2010). « Agenda 2010 - The turning point on poverty: background paper on gender ».

Théroux, Julie (2012). L'Étude d'impact d'Oxfam Québec sur le projet d'autonomisation économique des femmes au Vietnam, Conférence CQFD dans le cadre des JQSI 2012.

CdP «Genre en pratique» de l'AQOCI. Tous droits réservés. Ce document a été réalisé grâce à une subvention du Centre de recherches pour le développement international (CRDI), Ottawa, Canada.